



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

### **Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2013**

#### Ordre du jour :

Information sur la situation en Syrie en vue de la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères dans l'Union européenne en Irlande

\*

Présents : M. Marc Angel, M. Fernand Boden, M. Félix Braz, Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Christine Doerner, M. Félix Eischen, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Xavier Bettel, Mme Lydia Mutsch

\*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

\*

### **Information sur la situation en Syrie en vue de la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères dans l'Union européenne en Irlande**

M. le Ministre informe que l'Union européenne court le risque d'être divisée au sujet de la Syrie, le dernier paquet de sanctions ayant été prolongé pour trois mois seulement au lieu de six. Les sanctions comprennent une série de mesures, dont un embargo sur les armes. Les Britanniques avaient commencé en septembre 2012 à suivre une autre voie, et au Conseil de février qui avait prolongé les sanctions jusqu'en mai 2013, la France a commencé à s'y rallier. Le Président Hollande a soutenu lors du dernier Conseil européen la thèse qu'il faudrait livrer des armes à l'opposition syrienne. La situation se présente donc comme suit. 25 Etats membres de l'Union européenne préconisent qu'il faut trouver une solution politique car il serait impossible d'obtenir une solution

militaire. L'envoyé spécial des Nations Unies, présent au dernier Conseil européen, ne se prononce pas sur la question de savoir s'il faut livrer des armes à l'opposition syrienne ou non, sa mission se limitant au volet diplomatique. Le Conseil de Sécurité a condamné, par la voie d'un communiqué de presse, les répercussions sur le Liban, mais vu le blocage de la Russie, il ne prend pas de décision sur la Syrie.

Les sanctions décidées par l'Union européenne sont en vigueur jusque fin mai 2013, une prolongation devant être décidée à l'unanimité des 27 Etats membres. La France et la Grande-Bretagne cherchent à obtenir un accord pour pouvoir livrer des armes à l'opposition syrienne. Deux ouvertures ont été faites en février, l'une concernant les armes non-meurtrières (« non lethal weapons »), l'autre l'assistance technique.

La ligne d'argumentation des 25 Etats membres est la suivante. Si l'Union européenne fournit des armes, il lui incombe aussi la responsabilité sur l'utilisation des armes. Une autre question est de savoir quelles seront les réactions de la Russie et de l'Iran. Une alternative peu probable est que le Conseil de Sécurité prenne la décision d'installer une zone d'interdiction de survol.

La Cour européenne de Justice n'a pas de moyen de sanctionner les Etats membres qui ne respecteraient pas l'embargo.

### Débat

Un membre de la commission informe sur la position de l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie exprimée lors d'une rencontre du cercle d'invités de l'ancien Ministre Madeleine Albright. L'opposition syrienne étant très hétérogène, le contrôle de l'utilisation des armes est pratiquement impossible. Le régime Assad n'est pas prêt à bouger de sa position. Le seul moyen serait d'entamer des négociations entre la Russie et les Etats-Unis.

Un autre membre de la commission met en garde devant un surarmement de la Syrie qui pourrait menacer les pays limitrophes. Il serait incohérent de participer à l'armement et à la destruction pour ensuite organiser des conférences de pays donateurs pour reconstruire le pays.

Un troisième membre de la commission propose de procéder à l'analyse des intérêts du Luxembourg. De son avis, le Luxembourg devrait œuvrer à ce que les 27 Etats membres aient une position unifiée, à ce que la région syrienne ne soit pas totalement déstabilisée et à ce qu'il n'y ait pas une grande vague de réfugiés syriens vers l'Europe. Il importerait aussi de ne pas détériorer les relations avec la Russie. La France et la Grande-Bretagne devraient soumettre une stratégie plus claire et détaillée, vu que les Pays-Bas et l'Allemagne sont déjà impliqués dans le déploiement de missiles « Patriot » en Turquie.

M. le Ministre répond que la France et la Grande-Bretagne ont une approche claire. Le moment critique sera fin mai lorsque le paquet de sanctions prendra fin. Lors d'une récente réunion de l'OTAN, la question a déjà été posée de savoir comment la communauté internationale réagira à une éventuelle utilisation d'armes chimiques en Syrie. Il faut être très prudent, l'OTAN entrant en jeu dans le cas où des soldats allemands ou néerlandais déployés en Turquie seraient attaqués.

Luxembourg, le 24 avril 2013

La secrétaire,  
Rita Brors

Le Président,  
Ben Fayot